

2^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le lundi 10 février 2025, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine

En ligne : Plateforme Teams

Étaient présents

Madame Linda Duchaine
Madame Lyse Pelletier
Monsieur Samuel Clavet
Madame Nancy Beaupré
Monsieur Hugo Chouinard
Madame Catherine Gaudette

Vice-présidente
Secrétaire
Trésorier
Administratrice (en ligne)
Administrateur
Administratrice

Madame Marie-Josée Asselin

Conseillère municipale du district
Loretteville-Des Châtel

Était absente

Madame Véronique Perez

Présidente

Étaient également présents

Madame Nathalie Verreault

Attachée politique – Ville de Québec

Madame Dominique Gagnon

Conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des
communications – Ville de Québec

Monsieur Emmanuel Bel

Conseiller en urbanisme
Gestion du territoire – Ville de Québec

Monsieur Simon Guillemette

Conseiller en urbanisme
Gestion du territoire – Ville de Québec

Madame Diane Corriveau

Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, huit (8) personnes assistent à l'assemblée ordinaire dont trois (3) en mode virtuel.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

- | | | |
|-------|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Consultation publique : Participation citoyenne - Hébergement touristique commercial - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles | 19 h 03 |
| 4. | Point d'information de la conseillère municipale | 19 h 45 |
| 5. | Période de questions des citoyens | 20 h 00 |
| 6. | Dossiers concernant le quartier | 20 h 10 |
| 6.1. | Préoccupations de citoyens concernant le chantier sur Louis IX (Bruit et sécurité des écoliers) | |
| 7. | Dossier concernant le conseil de quartier | 20 h 15 |
| 7.1. | Organisation de l'assemblée générale le 8 avril 2025 | |
| | <ul style="list-style-type: none">• Rapport annuel• Rapport financier• Plan d'action pour 2025• Présentation d'organismes du milieu ou autre• Dépliant AGA | |
| 7.2. | Suivi - Demande d'accès des requêtes citoyennes au 311 (Résolution à venir) | |
| 7.3. | Suivi sur la résolution transmise à la Ville concernant l'installation d'un panneau à messages variables | |
| 7.4. | Suivi de la résolution concernant le transfert du bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles | |
| 7.5. | Lancement du Programme de soutien en faveur de la biodiversité (échéance : 31 mars) | |
| 7.6. | Programme de formation sur les compétences interculturelles du CIUSSCN | |
| 7.7. | Programme de végétalisation des bandes riveraines de la Ville de Québec | |
| 7.8. | Formation : Modifications réglementaires en urbanisme | |
| 7.9. | Suivi – Résolution Forum Jeunesse | |
| 7.10. | Le petit journal de Loretteville | |
| 7.11. | Invitation du RTC – rencontre à huis clos | |
| 8. | Correspondance | 20 h 30 |
| 8.1. | Demande d'une dérogation mineure concernant un lot sur le territoire de Loretteville (pour information seulement) | |
| 9. | Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2025 | 20 h 35 |
| 10. | Fonctionnement du conseil de quartier | 20 h 38 |
| 10.1. | Paiement des travaux de rédaction – PV 11 février | |
| 11. | Varia | 20 h 40 |

12. Fin de l'assemblée

20 h 45

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Linda Duchaine préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à l'attachée politique de madame Asselin, à la conseillère en consultation publique, à messieurs Emmanuel Bel et Simon Guillemette, conseillers en urbanisme et aux personnes présentes en salle et en mode virtuel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture, l'adoption est proposée par monsieur Samuel Clavet et est appuyée par madame Catherine Gaudette. La consultation publique est ensuite amorcée.

3. Consultation publique

Madame Dominique Gagnon se présente à l'assistance et explique les raisons de la tenue de la consultation publique concernant l'[hébergement touristique commercial](#) et les différentes étapes de son déroulement. Elle invite ensuite messieurs de Bel et Guillemette à présenter le dossier et à répondre aux questions que suscitera leur exposé.

Résolution 25-CA-09 :

Il est proposé par madame Lyse Pelletier, et appuyé par madame Linda Duchaine, de transmettre une opinion favorable au projet de modification réglementaire concernant l'hébergement touristique commercial du quartier de Loretteville.

Le rapport de consultation publique est disponible en annexe de ce procès-verbal.

4. Point d'information de la conseillère municipale

• Programme de soutien à la rénovation pour Loretteville

Madame Marie-Josée Asselin est heureuse d'annoncer que la Ville de Québec octroie un généreux programme d'aide à la rénovation de façades de l'ordre de 1 500 000 \$ sur deux ans. Le projet de soutien peut atteindre 70% de la somme déboursée aux rénovations selon certains critères. Une rencontre publique d'information se tiendra au mois d'avril.

• Axe Bastien-Racine

Le projet, soutenu par l'Initiative de développement économique communautaire ([IDEC](#)), suit son cours. Une présentation du schéma d'organisation spatiale est prévue au printemps.

• Animation de la rue Racine

L'Agence 714, spécialiste du milieu événementiel, reprendra le mandat d'animation de la rue Racine lors de divers événements. La collaboration avec l'Association des commerçants de la rue Racine est prévue.

5. Période de questions des citoyens

• Stationnement àVélo sur la rue Dame-Ursulines

Lors de la dernière assemblée, le propriétaire de l'édifice commercial où loge le salon de coiffure Le Renoir, déplorait le choix d'emplacement de vélos qui a causé, entre autres, un important problème pour stationner les véhicules de la clientèle la saison passée. Présent lors de l'assemblée, il a mentionné avoir fait une demande de permis afin de revoir la configuration de son stationnement pour remédier à la situation.

6. Dossiers concernant le quartier

6.1 Préoccupations de citoyens concernant le chantier de la rue Louis-IX

Une citoyenne souligne la dangerosité que représentent la circulation et le stationnement des camions lors des travaux en cours près de l'école Arc-en-ciel, Louis IX, de l'Ormière... Assurer une meilleure visibilité des arrêts, afficher des indications plus claires et voir à ce qu'il y ait une meilleure cohabitation sécuritaire pour piétons-enfants, qui circulent tous les jours dans cet axe, seraient de bon Quant à la plainte d'un citoyen concernant le bruit, un inspecteur est allé sur place rappeler les consignes de respect des heures permises pour amorcer les travaux. Le citoyen peut se référer à la Ville au besoin, au 311.

7. Dossiers concernant le conseil de quartier

7.1 Organisation de l'assemblée générale annuelle

Madame Linda Duchaine aborde le sujet en préparation de cette assemblée générale. Le plan financier est fait, un organisme communautaire, dont le choix est à déterminer, sera invité à venir présenter sa mission et son implication dans le milieu et Madame Lyse Pelletier travaillera sur le Rapport annuel du conseil de 2024 pour le présenter lors de l'assemblée générale annuelle.

7.2 Suivi de la demande d'accès des requêtes citoyennes au 311

Pour donner suite à la demande, madame Dominique Gagnon s'est informée et il semblerait fastidieux (sur le plan logistique) d'élaborer un tableau statistique des requêtes citoyennes reçus au 311 en provenance du quartier de Loretteville. Une résolution pourrait être envisagée afin d'identifier les bénéfices qu'auraient le conseil de quartier à consulter ces données.

7.3 Résolution sur l'installation d'un écran à messages variables (suivi)

Madame Gagnon résume la complexité reliée à l'installation de ce type d'écran à messages variables. Il s'avère difficile de trouver le Service responsable de l'évaluation du besoin. La résolution 24-CA-31, adoptée lors de l'assemblée ordinaire du conseil du 10 décembre 2024, a été déposée et suit son cours. Par ailleurs, on rappelle qu'une démarche est en cours concernant l'axe Bastien-Racine et les besoins en matière de signalisation sont pris en compte dans celle-ci.

7.4 Suivi de la résolution concernant le transfert du bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

L'échéancier demeure à préciser, selon madame Asselin. Cela exige un effort de planification afin de transférer les bureaux, le bureau d'accueil, etc. Madame Asselin s'engage à tenir informés les administrateurs de l'avancement de ce dossier.

7.5 Lancement du programme de soutien à la biodiversité

Catherine Gaudette assistera à la rencontre prévue le 20 février. Le programme permet de déposer une demande de subvention annuelle pouvant aller jusqu'à 4 000 \$ par conseil de quartier. Madame Gaudette mentionne que la date limite pour déposer un projet est le 31 mars, délai jugé trop court. Elle s'informerait de la possibilité d'obtenir un délai supplémentaire.

7.6 Programme de formation sur les compétences interculturelles CIUSSSCN

Un courriel transmis par madame Jeanne Roger-Morel (CIUSSSCN) rappelle l'offre de formations gratuites. Elle en profite pour informer les membres que le comité immigration de La Haute-Saint-Charles souhaite réaliser une journée d'accueil des nouveaux arrivants (JANA), à dimension locale. Les membres intéressés par ce projet sont invités à communiquer avec cette dernière. L'information concernant ce programme sera éventuellement diffusé sur la page Facebook du conseil de quartier.

7.7 Programme de végétalisation des bandes riveraines de la Ville de Québec

Un courriel nous a été transmis pour nous informer de ce programme. Il est présentement décrit sur le site Web de la Ville.

7.8 Formation sur le processus de modifications réglementaires en urbanisme

Après la formation en ligne suivie la semaine dernière, madame Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, a fait parvenir le lien permettant d'avoir accès à l'enregistrement. Madame Catherine Gaudette y a assisté et a bien apprécié cette formation. Tout nouveau membre aurait intérêt à être sensibilisé à ce type de contenu urbanistique.

7.9 Suivi – Résolution Forum Jeunesse

La réponse obtenue du Service des Loisirs et de la vie communautaire concernant le choix de la date du Forum Jeunesse est que celle-ci, a été déterminée en collaboration avec les partenaires du réseau scolaire. Ces derniers ont aussi, été consultés dans les étapes de planification de l'événement. La résolution présentée aura au moins contribué à une sensibilisation quant au choix de date pour l'an prochain.

7.10 Le Petit Journal de Loretteville

Madame Duchaine indique que la réunion du comité s'est tenue le 21 janvier. L'imprimerie du Pavois demeure la moins chère. Il est envisagé trois parutions d'environ 800 copies dans l'année. Le budget d'initiative est considéré pour cette année, à la hauteur de 1 300\$. On rappelle que le soutien du regroupement Le Pieuvre est également prévu.

Résolution 25-CA-10 :

Il est proposé par madame Linda Duchaine et appuyé par madame Lyse Pelletier de demander un budget d'initiative pour le financement du Petit journal de Loretteville.

7.11 Invitation du RTC – rencontre à huis clos

Dans le cadre de la planification de ses services, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) invite les administrateurs du conseil de quartier à participer à une rencontre à huis clos avec le conseil de quartier de Val-Bélair pour discuter des changements à venir.

8. Correspondance

8.1. Dérogation mineure concernant un lot sur le territoire de Loretteville (pour information seulement)

Conformément à l'[avis public](#).

9. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2025

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par monsieur Hugo Chouinard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 Janvier 2025.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

10.1. Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Résolution 25-CA-11:

Sur proposition de monsieur Samuel Clavet qui est appuyée par madame Lyse Pelletier, il est résolu d'effectuer le paiement des travaux de rédaction du procès-verbal du 11 février 2025.

11. Varia

Aucun sujet.

12. Levée de l'assemblée

Madame Lyse Pelletier propose la clôture de l'assemblée à 21h 16 appuyée par monsieur Samuel Clavet. La prochaine assemblée aura lieu le mardi le 11 mars 2025 au centre communautaire Denis Giguère.

Linda Duchaine
Vice-présidente

Lyse Pelletier
Secrétaire